



Condition de travail (nos droit de personnel)

Par **dede_old**, le **19/10/2007** à **14:27**

Bonjour je voudrais savoir si dans une entreprise ou le règlement et stipuler qu'il faut respecter les conditions de travail et les temps de pause .

Les créneaux sont de 8h00/12h00 13h00h/17h00 et une pause de 10 minutes une 10h00 et 15h00.

Et t'il dans l'obligation en dehors des pauses être obligé d'attendre pour aller au petit coin.

Ont t'il le droit de nous interdire d'aller aux toilettes en dehors des pauses.

Merci de me répondre assez rapidement merci .

Mes sincères salutations distinguées.